

beurre est généralement due au bois vert, au papier parchemin de pauvre qualité, ou à un trop long séjour dans de mauvaises glacières humides."

Proposé par M. Ayer, appuyé par M. Warrington, et voté à l'unanimité que : "Les recommandations ci-dessus relatives à la présure et au beurre soient publiées sous la signature du Secrétaire et que des copies soient remises aux Ministres de l'Agriculture de la Puissance et des Provinces de Québec et d'Ontario et que 500 copies soient imprimées et distribuées aux membres de l'Association."

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Le gouvernement a adressé, comme nous l'avons dit précédemment, aux diverses Chambres de Commerce, un questionnaire leur demandant d'indiquer, dans leur opinion, les moyens propres à étendre le commerce extérieur du Canada.

A la suite de cette demande, la Chambre de Commerce du district de Montréal a nommé un comité de sept membres composé de MM. L. E. Morin Sr., H. Laporte, D. Parizeau, G. Boivin, J. D. Rolland, D. Masson et S. Côté, chargé de faire un rapport. Ce rapport a été présenté à l'assemblée ordinaire de la chambre, vendredi dernier, il a été accepté à l'unanimité après avoir été longuement examiné par le conseil de la Chambre.

Nous reproduisons textuellement ce rapport :

Le comité est d'opinion :

1o Qu'il est importun de proposer aux Etats-Unis un nouveau traité de réciprocité de commerce avec le Canada.

2o Qu'il est opportun de creuser à 30 pieds le chenal du St-Laurent, de Montréal à Québec, et d'étendre à la profondeur uniforme de 14 pieds les canaux du St-Laurent.

Le comité croit devoir de nouveau, à cette occasion, demander à cette Chambre de recommander au gouvernement fédéral de prendre en sérieuse considération, en vue des développements constants du commerce d'exportation du Nord-Ouest, par le St-Laurent, le projet de la construction d'un canal appelé "Canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne," qui, en outre qu'il diminuerait énormément, par le raccourcissement des distances, les frais de transport des produits de l'Ouest vers l'Atlantique, serait d'un grand appoint à l'activité du port de Montréal.

3o Qu'il est opportun de fournir au port de Montréal des facilités plus grandes pour le grand commerce de bois de charpente et de menuiserie ainsi que des combustibles en général.

4o Qu'il est opportun d'encourager davantage le développement de l'agriculture, spécialement au moyen de la

fondation d'une ferme expérimentale à l'instar de celle d'Ottawa, dans la province de Québec.

5o Qu'il est opportun de restreindre l'immigration de gens sans métiers, venant des pays européens, et d'encourager une saine immigration d'agriculteurs.

6o Qu'il est opportun de fonder un service régulier d'agents commerciaux en Europe, en Amérique, dans l'Afrique méridionale et en Australie, dont la mission serait de fournir au Ministre du Commerce des rapports réguliers et détaillés sur le commerce de ces contrées, rapports qui, pour être profitables, devraient être publiés et distribués parmi les négociants et les industriels du Canada.

A ce propos, le comité croit devoir attirer l'attention de la Chambre de Commerce sur les résultats à peu près nuls obtenus jusqu'à ce jour au point de vue des affaires par l'Agence canadienne, à Paris, et recommande au gouvernement du Canada la création de sous-agences commerciales, soit à Bordeaux, soit à Marseille, les deux ports de France avec lesquels le Canada fait le plus de commerce, d'étendre la juridiction de ces agences aux ports de l'Italie et de l'Espagne et de les confier à une ou des personnes exclusivement dévouées aux intérêts commerciaux du Canada.

A ces agences commerciales devrait être attachée une collection d'échantillons de produits du Canada pouvant être avantageusement placés dans ces pays, avec indication utiles.

7o Qu'il est opportun de favoriser une ligne de navires pour le service du commerce canadien dans les ports des Indes Occidentales, du Brésil et de la République Argentine.

8o Qu'il est opportun de favoriser la pose d'un câble télégraphique sous-marin entre le Canada et l'Australie, afin de faciliter davantage les relations qui existent déjà entre ce pays et le Canada.

9o Que vu les relations importantes qui existent déjà entre le Canada, la Chine et le Japon, des agents commerciaux représentant le Canada soient nommés à Yokohama et Hong-Kong.

10o Qu'il est importun de favoriser la passation avec l'Italie d'un traité de commerce, attendu qu'il y a de grandes probabilités que l'Italie accueillera favorablement les bois, les poissons, les produits des mines et les autres produits du Canada, en général, en retour de ses vins et de ses fruits, qui sont bien accueillis sur le marché canadien.

11o Le comité est d'opinion que, pour l'exportation en France des bois, des poissons et des huiles du Canada, les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée sont plus avantageux que ceux de la Manche, attendu que dans ces derniers ports, cette exportation, à cause de la proximité de la production de la Suède et de la Norvège, ne peut soutenir avantageusement la concurrence, tandis que, au contraire, dans les ports de l'Atlantique et de la Méditerranée situés à plus grande distance de la Suède et de la Norvège, elle peut lutter à armes égales.

En conséquence le comité est d'opinion que le gouvernement fédéral, sans préjudice aux droits acquis par d'autres compagnies de navires qui font le service des ports de la Manche, devrait favoriser la création d'une ligne mensuelle directe entre le Canada, Bor-

deaux, Marseille et les ports de la Méditerranée.

12o Le comité est d'opinion que le gouvernement devrait donner suite à la proposition qui lui a été faite par cette Chambre d'une délégation en France.

13o Le comité croit devoir signaler le fait que depuis deux ans l'exportation des œufs et des volailles sur le marché anglais a pris un développement très considérable et que, grâce aux procédés d'emballage et de transport frigorifique aujourd'hui en usage et qui vont s'améliorer chaque jour, ces produits font aujourd'hui une concurrence avantageuse aux produits similaires de l'Irlande, de la Normandie et de la Hollande, alors que, d'un autre côté, faute d'inspection obligatoire aux ports d'embarquement en Canada n'obtient pas l'accueil qu'il devrait avoir à Liverpool, Glasgow, et Londres et est en dépréciation dans ces ports.

Le comité doit également vous soumettre qu'il devrait exister un système sévère d'inspection des beurres et des fromages, à leur présentation sur nos marchés afin de prévenir leur dépréciation lorsqu'ils sont transportés à l'étranger. Un système d'inspection bien organisé aurait pour effet de faire renaitre et de maintenir la confiance du consommateur étranger dans la bonne qualité des produits canadiens.

14o Le comité est d'opinion qu'un grand développement pourrait être donné à l'industrie de la pulpe de bois et à l'exportation de cette matière en pays étrangers au moyen d'avantages spéciaux accordés aux producteurs.

15o Le comité croit qu'il serait avantageux pour le commerce du Canada d'enlever les péages des canaux et de faire de Montréal un port libre.

16o Le comité suggère l'encouragement d'une exposition internationale comme moyen efficace de faire connaître le Canada.

17o Le comité recommande la création d'un musée commercial à Montréal.

18o Le comité insiste pour que le gouvernement fasse des démarches pour obtenir de la métropole que dans ses traités avec les nations étrangères le Canada jouisse auprès de ces nations des mêmes avantages dont elles jouissent chez lui.

LE COTON ET SON INDUSTRIE AUX ETATS-UNIS

(Suite)

Coton.—Ici l'avantage est aux Etats-Unis.

Dans le Lancashire, les prix sont environ 1 0/10 plus élevés qu'au Rhode-Island et au Massachusetts et 1/2 0/10 plus élevés qu'en Georgie. Le coton de l'Inde ne fait que peu de concurrence au coton américain, car sa fibre est trop courte; le jumel est son plus grand rival, mais il est cher.

Travail.—Ici les salaires sont plus élevés, mais il faut considérer que l'ouvrier le moins payé n'est pas toujours le meilleur. L'ouvrier américain est bien payé, mais dépense beaucoup, consomme beaucoup.